

Descriptif de fonction Fédération Suisse de Rugby (FSR)

1. Désignation de la fonction

DTN : Chef de section relève et sport d'élite, membre de l'Executive Board (ExB).

30 % de poste de travail

Section relève et sport d'élite :

La section sport de relève et sport d'élite est compétent en première ligne pour toutes les questions des Equipes Nationales, en particulier sa planification et son emploi, la sélection des entraîneurs et des managers, comme aussi la planification, l'administration et le contrôle des relatifs budgets. En outre, elle développe le « Projet de jeu » pour le Rugby Suisse et fait entrer les relatives conséquences dans la formation des entraîneurs et arbitres. Enfin, elle développe un concept relatif au sport de performance de la relève et au sport d'élite, elle est chargée de la planification, administration et contrôle du budget et de la réalisation du concept développé.

2. Subordination

Le DTN Chef de section relève et sport d'élite est subordonné au CEO.

3. Suppléance

- Remplace le chef de section sport de loisir.
- Est remplacé par le chef de section sport de loisir.

4. Tâches principales, objectifs liés à la fonction

- Responsable de la conduite et de la coordination de la section relève et sport d'élite et de la réalisation de ses buts.
- Planifie et conduit les activités, les prestations et les projets dans la section relève et sport d'élite et contrôle et soutient la réalisation des tâches a niveau professionnel et dans les délais prévus.
- Conduite conséquente par les responsables dans sa section, en particulier au travers les entraîneurs et les managers des équipes nationales, comme au travers des DTR (Directeurs Techniques Régionales). Si nécessaire, il implique les Présidents ou les entraîneurs des Clubs dans la planification.
- Planifie, gère et contrôle le budget attribué à sa section.
- Responsable pour l'application de la charte éthique du sport dans la section relève et sport d'élite.
- Implémente les directives de l'IRB, de la FIRA/AER et de Swiss Olympic en matière du sport dans sa section.
- Coordonne la planification du personnel et des successeurs.

5. Tâches et compétences exécutives

5.1 Compétences de conduite

- Planifie et conduit, en collaboration avec les relatives entraîneurs et managers, la structure et les activités de toutes les équipes et sélections nationales. En faisant ça, il s'oriente aux directives de l'IRB, de la FIRA-AER et du BoD et collabore avec les DTRs, les clubs et les écoles de rugby.
- Il gère la planification du calendrier continue des Equipes nationales (matches, entraînements, etc.) et la concerta avec CEO, Commission des Compétitions et, si nécessaire, avec les DTR.
- Elabore les Directives pour les Equipes nationales qui règle la planification, l'emploi et l'administration des équipes nationales.
- Elabore, en collaboration avec les entraîneurs des équipes nationales et les DTR, le « Projet de jeu » pour le rugby Suisse et fait entrer les relatives conséquences dans la formation des entraîneurs et des arbitres.
- Planifie et conduit les activités, les prestations et les projets dans la section relève et sport d'élite, en particulier :
 - Projet « Equipes nationales = Sport d'élite »
 - Projet « Centre National de Rugby »
 - Projet « ER pour sportifs d'élite Rugby »
 - Projet « LNA = Sport d'élite »
- Est responsable pour l'établissement du projet fédéral de suivi médical pour les athlètes.
- Il planifie et conduit, après accord avec le CEO ou sur disposition du BoD, chaque autre projet pour le développement et la promotion du Rugby en Suisse.
- Est responsable pour la liaison avec l'IRB et la FIRA-AER en matière de DTN.

5.2 Compétences financières

- Dans le cadre de ses attributions et du budget alloué par l'AD, compétences financières illimitées.

5.3 Pouvoirs de signature

- Signature individuelle pour les documents ne contenant pas d'engagements pour la FSR.
- Signature collective avec un membre du BoD pour les actes de pertinence juridique.
- Toutes les commandes de matériel et les réservations de hébergement et nourriture doivent impérativement se faire au travers la personne responsable du secrétariat général.

6. Participation aux réunions et assemblées

- Participe à L'AD, à la conférence des fédérations régionales et séance du comité central.
- Participe, selon sa propre appréciation, aux séances et réunions de sa section.

7. Information

- Dispose d'un droit d'information spécifique aux enjeux de sa section auprès du président, du BoD et des commissions.
- Est soumis à un devoir d'information global et adéquat envers le BoD, l'AD et les organes de contrôle pour sa section.

8. Représentations, relations publiques

- Représente la FSR dans les domaines spécifiques à sa section en accord avec le BoD.
- Entretient des relations avec les partenaires prépondérants de la FSR.

9. Descriptif du titulaire de la fonction

- Personne intègre, considérée et orientée sport avec excellente capacité d'intégration et de concordance.
- Pas de poste de dirigeant dans un club/ association de Rugby ou Ecole de Rugby.
- Expérience éprouvée dans le domaine des sections.
- Expérience de conduite et d'organisation
- Capacité de planification, gestion et contrôle de budget.
- Personne disponible et prête à consacrer le temps nécessaire à la réalisation de ses tâches.
- Est à pleine disposition pour le pourcentage de poste de travail défini.
- Tient un bon Esprit d'équipe.
- Bonnes connaissances linguistiques en français et en allemand ou en Anglais, si possible aussi en Italien.

Candidatures :

S'il vous plait envoyez votre dossier de candidature complet a ceo@suisserugby.com.

Dernier délai : le 15 juillet, 2014.